

5

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE RÉMY COINTREAU AU 31 MARS 2024

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT
GLOBAL

5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION
FINANCIÈRE

5.4 VARIATION DES CAPITAUX
PROPRES CONSOLIDÉS

5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
CONSOLIDÉ

5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	15	1 194,1	1 548,5
Coût des ventes		(344,0)	(444,7)
Marge brute		850,2	1 103,8
Frais commerciaux et administratifs	16	(545,8)	(674,2)
Résultat opérationnel courant	15	304,4	429,6
Autres produits et charges non courants	18	(12,8)	(3,1)
Résultat opérationnel		291,6	426,5
Coût de l'endettement financier net		(31,7)	(11,7)
Autres produits et charges financiers		(6,8)	(5,9)
Résultat financier	19	(38,5)	(17,6)
Résultat avant impôts		253,2	408,9
Impôts sur les bénéfices	20	(69,4)	(116,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	0,6	0,9
Résultat net		184,4	293,5
Intérêts ne donnant pas le contrôle		0,4	0,3
Résultat net - part du Groupe		184,8	293,8
Résultat net part du Groupe par action			
de base		3,64	5,79
dilué		3,62	5,70
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
de base	10.2	50 719 758	50 720 336
dilué	10.2	51 119 230	51 601 087

5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En M€	2024	2023
Résultat net de la période	184,4	293,5
Eléments non recyclables		
Écart actuariel sur engagements de retraite	(0,9)	5,5
Titres valorisés à la juste valeur par résultat global	1,7	(5,9)
Effet d'impôt associé	0,2	(1,2)
Eléments recyclables		
Variation des écarts de conversion	2,9	(2,0)
Variation de valeur des instruments de couverture	(1,6)	22,4
Effet d'impôt associé	0,4	(5,8)
Résultat global enregistré en capitaux propres	2,7	13,0
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE	187,1	306,5
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	187,5	306,8
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	(0,3)

5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En M€	Notes	2024	2023
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	2	504,8	506,4
Droit d'utilisation IFRS 16	3	36,4	36,6
Immobilisations corporelles	4	450,6	412,5
Part dans les entreprises associées	5	1,5	1,5
Autres actifs financiers	6	18,3	16,3
Impôts différés	20	25,6	31,2
Actifs non courants		1 037,3	1 004,4
Stocks	7	1 962,8	1 815,8
Clients et autres créances d'exploitation	8	238,2	268,7
Créances d'impôt sur les résultats	20	29,8	5,3
Instruments financiers dérivés	14	9,6	19,0
Trésorerie et équivalents	9	93,0	73,7
Actifs courants		2 333,4	2 182,5
TOTAL DE L'ACTIF		3 370,7	3 187,0
Capital social		82,0	81,3
Prime d'émission		823,6	773,6
Actions auto-détenues		(47,0)	(50,9)
Réserves consolidées et résultat de la période		954,0	920,7
Écarts de conversion		32,7	29,8
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 845,3	1 754,4
Participations ne donnant pas le contrôle		0,3	0,7
Capitaux propres	10	1 845,6	1 755,1
Dettes financières à long terme	11	514,9	325,1
Provisions pour avantages au personnel	23	20,2	19,0
Provisions pour risques et charges à long terme	12	0,7	1,1
Impôts différés	20	54,5	51,3
Passifs non courants		590,3	396,5
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	227,8	285,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	676,3	717,5
Dettes d'impôt sur les résultats	20	19,3	23,0
Provisions pour risques et charges à court terme	12	9,8	4,0
Instruments financiers dérivés	14	1,7	5,5
Passifs courants		934,8	1 035,3
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		3 370,7	3 187,0

5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
AU 31 MARS 2022	939,3	(58,7)	774,0	31,8	(25,6)	1 660,7	1,0	1 661,8
Résultat net	-	-	293,8	-	-	293,8	(0,3)	293,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2,0)	15,0	13,0	0,0	13,0
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	10,1	-	-	10,1	-	10,1
Opérations sur actions autodétenues	-	(156,8)	(4,8)	-	-	(161,6)	-	(161,6)
Réduction de capital	(164,5)	164,5	-	-	-	0,0	-	0,0
Dividendes	34,7	-	(145,7)	-	-	(111,0)	-	(111,0)
Augmentation de capital	1,8	-	-	-	-	1,8	-	1,8
Conversion OCEANE (note 11)	43,6	-	(0,7)	-	-	42,9	-	42,9
Autres mouvements	-	-	4,6	-	-	4,6	-	4,6
AU 31 MARS 2023	854,9	(50,9)	931,2	29,8	(10,5)	1 754,4	0,7	1 755,1
Résultat net	-	-	184,8	-	-	184,8	(0,4)	184,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	2,9	(0,2)	2,7	0,0	2,7
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	6,2	-	-	6,2	-	6,2
Dividendes	-	-	(152,7)	-	-	(152,7)	-	(152,7)
Conversion OCEANE (note 11)	50,8	-	-	-	-	50,8	-	50,8
Autres mouvements	-	3,9	(4,9)	-	-	(0,9)	-	(0,9)
AU 31 MARS 2024	905,7	(47,0)	964,7	32,7	(10,8)	1 845,3	0,3	1 845,6

5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2024	2023
Résultat opérationnel courant		304,4	429,6
Réintégration des charges d'amortissement		45,1	41,0
Réintégration de la charge sur paiement en actions		6,2	10,1
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,6	0,9
Résultat brut d'exploitation		356,4	481,6
Variation des stocks		(149,1)	(202,8)
Variation des créances clients		4,9	(16,7)
Variation des dettes fournisseurs		(8,3)	37,3
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		8,3	(12,5)
Variation du besoin en fonds de roulement		(144,1)	(194,6)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		212,2	287,0
Flux nets sur autres produits et charges non courants		(4,5)	(9,2)
Flux nets sur résultat financier (*)		(24,7)	(13,3)
Flux nets sur impôts		(88,4)	(140,4)
Autres flux d'exploitation		(117,6)	(162,8)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		94,6	124,1
Décaissements sur investissements opérationnels	2/4	(80,9)	(75,6)
Encaissements (décaissements) sur autres actifs financiers		0,5	16,3
Flux nets de trésorerie sur investissements		(80,4)	(59,3)
Augmentation de capital		-	1,8
Actions auto-détenues	10	-	(161,6)
Augmentation de la dette financière		390,2	172,6
Remboursement de la dette financière		(230,4)	(9,0)
Dividende versé en numéraire		(152,7)	(111,0)
Flux nets de financement		7,2	(107,2)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(2,2)	(0,2)
Variation de la trésorerie et équivalents		19,2	(42,6)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	73,7	116,3
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	93,0	73,7

(*) Les intérêts payés s'élèvent à 21,7 M€ au 31 mars 2024 (mars 23 : 9,1 M€)

5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	Principes et méthodes comptables	NOTE 15	Information sectorielle
NOTE 2	Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	NOTE 16	Frais commerciaux et administratifs
NOTE 3	Droits d'utilisation IFRS 16	NOTE 17	Effectifs
NOTE 4	Immobilisations corporelles	NOTE 18	Autres produits et charges non courants
NOTE 5	Part dans les entreprises associées	NOTE 19	Résultat financier
NOTE 6	Autres actifs financiers	NOTE 20	Impôts sur les bénéfices
NOTE 7	Stocks	NOTE 21	Résultat net hors éléments non récurrents
NOTE 8	Clients et autres créances d'exploitation	NOTE 22	Variation du besoin en fonds de roulement
NOTE 9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	NOTE 23	Retraites et engagements assimilés
NOTE 10	Capitaux propres	NOTE 24	Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels
NOTE 11	Dette financière	NOTE 25	Parties liées
NOTE 12	Provisions pour risques et charges	NOTE 26	Honoraires des commissaires aux comptes
NOTE 13	Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	NOTE 27	Événements postérieurs à la clôture
NOTE 14	Instruments financiers et risques de marché	NOTE 28	Liste des sociétés consolidées

Introduction

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 5 juin 2024. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 18 juillet 2024.

NOTE 1 Principes et méthodes comptables

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1er avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2024.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 mars 2024 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne. Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

www.eur-lex.europa.eu

Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2023 à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1er avril 2023.

Les nouvelles normes et amendements aux normes IFRS adoptés par l'Union européenne, qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

- Amendements IAS 1 concernant les informations à fournir sur les règles et méthodes comptables significatives ;
- Amendements IAS 8 clarifiant la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable ;
- Amendements IAS 12 supprimant l'exemption de comptabilisation initiale d'impôts différés pour les transactions générant des différences temporaires taxables et déductibles d'égal montant ;
- Amendements IFRS 17 portant sur les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir sur les contrats d'assurance.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du groupe au 31 mars 2024.

Note 1.1 Réforme fiscale internationale - Pilier 2

Le Groupe a effectué des travaux liés à l'application des mesures de sauvegarde afin de mesurer son exposition potentielle à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation. Les impacts qui seraient à comptabiliser à partir de l'exercice 2024/2025 ne sont pas significatifs.

Note 1.2 Impact du changement climatique

L'exposition actuelle du groupe Rémy Cointreau aux conséquences du changement climatique est limitée et l'impact sur les états financiers de l'exercice est principalement lié aux dépenses engagées pour la mise en œuvre de stratégie environnementale du groupe. Les activités et les résultats du groupe peuvent être impactés à court, moyen et long termes par la disponibilité et la hausse du prix des matières premières, des coûts de production et de transport. Ces effets potentiels ne sont pas chiffrables à ce stade mais sont intégrés globalement à travers une approche prudente des prévisions retenues dans le cadre des tests de valorisation des actifs incorporels.

Note 1.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

Tests de dépréciation des actifs

Le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie quand les normes ou les circonstances les rendent nécessaires. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative. Les modifications d'hypothèse d'âge de départ en retraite en France suite à la réforme de 2023 n'ont pas eu d'impact significatif.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

Note 1.4 Méthodes de consolidation

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités ad hoc, voir également la note 1.9) ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminées.

Note 1.5 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

Note 1.6 Opérations en devises

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au taux de change prévalant à la date de transaction. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro représente moins de 15% de la facturation du groupe. À ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non-euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés, selon la norme IFRS 9, principalement en capitaux propres (OCI). Ces réévaluations, dépendant du taux de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

Note 1.7 Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par unité génératrice de trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Note 1.8 Définition de certains indicateurs**A) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de gros et de détail des produits finis correspondant principalement aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe.

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert de contrôle au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et nets des provisions constituées au titre de remises, rabais, ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qualifiées d'activités abandonnées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 2), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

D) Endettement net

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents. L'endettement comprend la dette de loyers IFRS 16 et les dettes liées aux engagements d'achat de titres de minoritaires.

E) Ratio A

La disponibilité et le coût de certains financements du Groupe est lié à un *covenant* bancaire dit "ratio A". Ce ratio, est calculé chaque semestre. C'est le rapport entre (a) la moyenne arithmétique de la dette nette fin de semestre et fin de semestre précédent et (b) le résultat brut d'exploitation (EBITDA) des 12 mois précédents. Le ratio A est calculé hors impacts IFRS16 sur la dette nette et sur l'EBITDA.

Note 1.9 Consolidation des stocks des coopératives

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de cru dans le cadre de contrats pluriannuels d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

À l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et marques.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie. Ces tests, décrits ci-dessous, concernent donc les écarts d'acquisition et les marques.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

Tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfinie

Conformément à la norme IAS 36, lors de ces tests, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de perte de valeur consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs ou groupe d'actifs de l'UGT de leur valeur recouvrable, celle-ci s'entendant comme la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Lorsque le test de valeur révèle que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

La valeur d'utilité est principalement déterminée selon des projections de flux de trésorerie futurs, issues de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans par défaut, portée à 12 ans pour certaines UGT dont les produits nécessitent de longues phases de vieillissement. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital. Le calcul prend en compte une valeur terminale approchée en extrapolant le flux de trésorerie normatif au terme de la dernière année de la période explicite de prévision, sur la base du taux de croissance à l'infini.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond à la valeur de marché, déterminée par l'utilisation de multiples de chiffres d'affaires ou d'EBITDA constatés dans des transactions récentes pour des actifs similaires.

En M€	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2023	53,1	517,1	4,0	69,6	643,8
Acquisitions	-	0,1	-	3,7	3,8
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Autres mouvements	-	-	-	0,1	0,1
Écarts de conversion	0,8	0,5	-	(0,2)	1,2
Valeur brute au 31 mars 2024	53,9	517,7	4,0	73,1	648,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2023	29,1	61,4	4,0	42,9	137,4
Dotations	-	0,1	-	6,2	6,3
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Écarts de conversion	0,2	0,1	-	(0,1)	0,2
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2024	29,3	61,6	4,0	48,9	143,8
Valeur nette au 31 mars 2023	24,0	455,6	-	26,7	506,4
Valeur nette au 31 mars 2024	24,6	456,1	-	24,1	504,8

Dépréciation de l'écart d'acquisition en solde : Westland 26,7 M€, Mount Gay 2,1 M€ et Le Domaine des Hautes Glaces 0,5 M€.

Dépréciation des marques : Metaxa 45,0 M€, Mount Gay 8,3 M€, autres marques secondaires 8,3 M€.

La rubrique « Autres » comprend principalement les logiciels acquis et développés en interne.

acquisitions de Bruichladdich Distillery Company Ltd (septembre 2012), Brillet (avril 2020) et Telmont (octobre 2020).

Le poste « Écarts d'acquisition », d'une valeur nette de 24,6 millions d'euros au 31 mars 2024, comprend les écarts dégagés lors des

Le poste « Marques », d'une valeur nette de 456,1 millions d'euros au 31 mars 2024, comprend :

En M€	Valeur nette comptable	
Marques « historiques » : Rémy Martin et Cointreau	281,8	Ces valeurs proviennent de la comptabilisation de rachat d'intérêts minoritaires et ne représentent donc pas une valorisation exhaustive de ces marques.
Marques acquises d'importance significative : Metaxa, Bruichladdich, Westland, Brillet, Telmont.	171,1	Metaxa, marque acquise en 2000 Bruichladdich (incluant Port Charlotte et Octomore), marques acquises en 2012 Westland, marque acquise en 2017 Brillet et Telmont, marques acquises en 2020
Autres marques acquises d'importance secondaire	3,2	
TOTAL	456,1	

Tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les paramètres utilisés dans le cadre des tests réalisés au 31 mars 2024 pour le calcul de la valeur d'utilité sont les suivants :

UGT	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance à l'infini
Rémy Martin	8,6%	1,8%
Cointreau	7,9%	1,8%
Metaxa	8,8%	1,9%
Bruichladdich	10,6%	2,0%
Westland	9,7%	1,9%
Brillet	11,1%	1,8%
Telmont	8,9%	1,8%

Au 31 mars 2024, à l'issue des tests réalisés, aucune dépréciation additionnelle n'a été comptabilisée. Une variation de 100 points de base du taux d'actualisation, de 50 points de base du taux de croissance à l'infini ou de 50 points de base du taux de marge n'entraînerait pas de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

NOTE 3 Droits d'utilisation IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. Rémy Cointreau avait décidé d'appliquer cette norme par anticipation à compter du 1^{er} avril 2018. La méthode de transition retenue a été la méthode « rétrospective simplifiée » et les mesures simplifiées prévues par la norme ont été mises en œuvre (exclusion des contrats de moins d'un an et exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur).

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque entité en vigueur au 1^{er} avril 2018 pour tous les contrats en cours à cette date. Pour les nouveaux contrats de location, le taux en vigueur à la date de début du bail est utilisé. Les taux d'actualisation sont compris entre 1% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraité. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent des contrats de location, principalement de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers s'étend jusqu'en septembre 2034 et correspond à la durée contractuelle, potentiellement étendue si le groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

En application de la norme IFRS 16, les contrats de location sont reconnus en tant que droit d'utilisation des actifs sous-jacents par contrepartie d'une dette représentant la valeur actuelle des loyers futurs. Le droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement tandis que la dette diminue à hauteur des loyers payés au cours de l'exercice. Une charge financière enregistre l'effet de la désactualisation de la dette.

Note 3.1 Analyse de la variation

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
Au 31 mars 2023	64,9	(28,3)	36,6
Nouveaux contrats et augmentations des loyers	10,2	-	10,2
Fin de contrats	(16,7)	16,7	-
Amortissements	-	(10,3)	(10,3)
Écarts de conversion	(0,3)	0,2	(0,1)
Au 31 mars 2024	58,1	(21,7)	36,4

Les charges de loyers relatives aux contrats de moins de 12 mois, aux actifs de faible valeur et les charge de loyers variables non incluses dans la dette de loyer sont non significatives.

La hausse des droits d'utilisation de l'exercice est notamment liée à l'augmentation de loyers, à la signature ou au renouvellement de baux en France, à Singapour, au Japon, en Chine et en Suisse.

Note 3.2 Détail par classe d'actif

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2024	2023	2024	2023
Bureaux	33,7	32,2	(8,4)	(7,3)
Entrepôts et sites de production	0,8	1,0	(0,4)	(0,8)
Autres	1,9	3,4	(1,4)	(1,2)
TOTAL	36,4	36,6	(10,3)	(9,3)

NOTE 4 Immobilisations corporelles**Valeur brute**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

■ Constructions, selon les composants	10 à 75 ans
■ Alambics, fûts, cuves	35 à 50 ans
■ Installations techniques, matériel et outillage	3 à 15 ans
■ Matériels informatiques	3 à 5 ans
■ Autres immobilisations	5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Installations et équipements	Autres	En-cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2023	29,9	224,0	181,6	200,3	67,7	703,5
Acquisitions	0,3	9,5	11,4	22,3	23,1	66,6
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,2)	(1,4)	(4,7)	-	(6,6)
Autres mouvements	0,6	20,1	10,5	13,7	(45,9)	(1,0)
Écarts de conversion	0,1	1,2	0,5	0,4	0,1	2,4
Valeur brute au 31 mars 2024	30,7	254,7	202,6	231,9	45,0	764,9
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2023	3,8	76,5	121,7	89,1	-	291,1
Dotations	0,5	7,1	9,0	12,0	-	28,6
Cessions, mises au rebut	-	(0,1)	(1,4)	(4,5)	-	(6,0)
Autres mouvements	-	1,5	(1,1)	(0,4)	-	-
Écarts de conversion	-	0,2	0,3	0,1	-	0,6
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2024	4,2	85,3	128,5	96,3	0,0	314,3
Valeur nette au 31 mars 2023	26,1	147,5	59,9	111,2	67,7	412,5
Valeur nette au 31 mars 2024	26,5	169,4	74,1	135,6	45,0	450,6

Au 31 mars 2024, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, les acquisitions concernent essentiellement des programmes d'investissement importants sur les sites de production de Cognac, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Islay, La Barbade, Seattle et St-Jean-d'Hérans.

NOTE 5 Part dans les entreprises associées

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.4.

En M€	Spirits Platform	Total
Au 31 mars 2023	1,5	1,5
Dividendes versés	(0,6)	(0,6)
Résultat de la période	0,6	0,6
AU 31 MARS 2024	1,5	1,5

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 52,9 millions d'euros sur l'exercice

Rémy Cointreau au 31 mars 2024 (2023 : 56,6 millions d'euros). Son total d'actif était de 22,4 millions d'euros au 31 mars 2024 (2023 : 24,7 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2024, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 9,3 millions d'euros avec Spirits Platform (2023 : 12,5 millions d'euros).

NOTE 6 Autres actifs financiers

En M€	2024	2023
Titres de participation non consolidés (note 6.1)	11,7	9,9
Actif de sous-location IFRS 16 (note 6.2)	-	0,5
Autres (note 6.3)	6,6	5,9
TOTAL	18,3	16,3

Note 6.1 Titres de participation non consolidés

En M€	% détenu	2024	% détenu	2023
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	23,9%	11,2	27,0%	9,4
Bacalhóa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	0,8%	0,5
TOTAL		11,7		9,9

Ce poste comprend principalement la valorisation de la participation dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines, acteur majeur du vin en Chine, coté à la Bourse de Hong Kong. Cette participation est comptabilisée selon la norme IFRS 9, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Compte tenu d'un cours à la clôture de 0,28 dollar de Hong Kong, la participation est valorisée à 11,2 millions d'euros au 31 mars 2024, soit une augmentation de 1,8 millions d'euros (augmentation de 1,7 millions d'euros hors effet de change) par rapport à l'exercice clos au 31 mars 2023 dont la contrepartie est enregistrée en capitaux propres.

Note 6.2 Actif de sous-location IFRS 16

Au 31 mars 2023, un actif de sous-location était lié à l'application de la norme IFRS 16 (note 3) et portait sur un contrat de location de bureaux aux États-Unis. Il n'y a plus d'actif de sous-location au 31 mars 2024.

Note 6.3 Autres actifs financiers

Le poste « Autres » comprend des prêts à des participations non consolidées en intégration globale et des dépôts de garantie relatifs à des baux commerciaux ou à des procédures douanières.

NOTE 7 Stocks

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

Note 7.1 Détail par type

En M€	2024	2023
Matières premières	60,7	55,4
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement ⁽¹⁾	1 700,2	1 572,1
Marchandises et produits finis	210,8	192,9
Valeur brute	1 971,7	1 820,4
Provision pour dépréciation	(8,9)	(4,6)
Valeur nette	1 962,8	1 815,8

(1) Dont stocks Alliance Fine Champagne (mars 2024 : 385,9 M€, mars 2023 : 357,1 M€).

Au 31 mars 2024, des stocks d'eaux-de-vie font l'objet de *warrants* agricoles pour 55,0 millions d'euros (2023 : 55,0 millions d'euros).

Note 7.2 Analyse de la variation

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2023	1 820,4	(4,6)	1 815,8
Mouvements	149,1	(3,9)	145,2
Reclassement	0,4	(0,4)	-
Écarts de conversion	1,8	-	1,8
Solde au 31 mars 2024	1 971,7	(8,9)	1 962,8

NOTE 8 Clients et autres créances d'exploitation

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2024	2023
Créances clients	132,5	138,8
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	33,4	35,3
Charges diverses payées d'avance	15,6	15,7
Avances versées	51,5	73,3
Autres créances	5,2	5,5
TOTAL	238,2	268,7
Dont provision pour créances douteuses	(0,3)	(0,4)

Au 31 mars 2024, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	132,8	129,7	3,1	-

Le groupe est engagé dans des programmes de *factoring* en Europe, aux États-Unis et en Asie Pacifique (hors Chine) avec des sociétés spécialisées, filiales de banques de premier plan.

Ces programmes permettent au groupe de transférer au *factor* la totalité des risques de crédit et de portage liés aux créances de certains clients dans la limite d'un plafond de crédit. Ces programmes

respectent les conditions posées par la norme IFRS 9 permettant ainsi au groupe de déconsolider ces créances dès leur transfert au *factor*.

Les programmes de *factoring* ont permis une accélération des encaissements clients à hauteur de 57,8 millions d'euros au 31 mars 2024 (2023 : 81,2 millions d'euros).

NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

En M€	2024	2023
Dépôts court terme	-	1,0
Banque	93,0	72,7
TOTAL	93,0	73,7

NOTE 10 Capitaux propres

Note 10.1 Capital social, primes d'émission et actions autodétenues

	Nombre d'actions	Actions autodétenues	Nombre total d'actions	Capital social	Primes d'émission	Actions autodétenues
Au 31 mars 2023	50 785 696	(347 939)	50 437 757	81,3	773,6	(50,9)
Attribution du plan d'actions gratuites 2020	-	38 026	38 026	-	-	3,9
Conversion OCEANE	467 273	-	467 273	0,7	50,0	-
AU 31 MARS 2024	51 252 969	(309 913)	50 943 056	82,0	823,6	(47,0)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2024 est composé de 51 252 969 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Conversion OCEANE

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, 458 841 OCEANE ont fait l'objet d'une demande de conversion en actions Rémy Cointreau portant à 92,2% le montant total des OCEANE converties à date. Compte tenu du ratio de conversion, 467 273 actions ont ainsi été créées. L'opération s'est traduite par un impact de 50,8 millions d'euros dans les capitaux propres consolidés.

Actions autodétenues

Actions autodétenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans d'attribution gratuite d'actions ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2024, Rémy Cointreau détient 309 913 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attribution gratuite en cours ou futurs.

Note 10.2 Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait du

dénouement des plans d'actions gratuites en cours à la date de clôture ainsi que de la conversion potentielle des obligations convertibles (OCEANE). Ces calculs suivent les règles de la norme IAS 33.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2024	2023
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	51 054 398	51 340 129
Nombre moyen d'actions autodétenues	(334 640)	(619 793)
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION SIMPLE	50 719 758	50 720 336
Nombre moyen d'actions dilué :		
Nombre moyen d'actions simples	50 719 758	50 720 336
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	199 554	215 986
Effet de dilution sur OCEANE	199 918	664 765
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION DILUÉ	51 119 230	51 601 087

Note 10.3 Plans d'attribution gratuite d'actions

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2024
24 novembre 2020	2020	3 ans	42 479	153,00	9 641	38 026	-
14 janvier 2021	2021	4 ans	39 602	149,20	7 954	-	31 648
31 mars 2021	2021 - 2025	4,25 ans	72 500	159,40	16 950	-	55 550
31 mars 2021	2021 - 2030	9,25 ans	72 500	159,40	23 831	-	48 669
13 janvier 2022	2022	4 ans	35 310	199,20	5 200	-	30 110
12 janvier 2023	2023	4 ans	40 913	167,00	2 018	-	38 895
11 janvier 2024	2024	4 ans	65 840	95,60	1 220	-	64 620
TOTAL			369 144		66 814	38 026	269 492

⁽¹⁾ La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2020 : ce plan est venu à échéance le 24 novembre 2023. Il restait alors 32 838 droits en vie qui ont tous été attribués ainsi que 5 188 actions supplémentaires liées au dépassement des hypothèses de performance, soit au total 38 026 titres attribués. Selon le règlement de ce plan, le nombre d'actions effectivement acquises était calculé pour 50% en fonction du niveau d'atteinte de valeurs cibles définies pour le résultat opérationnel courant des exercices 2019/2020 à 2022/2023 et pour 50% en fonction d'un objectif

d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les scopes 1 et 2 du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C. Le taux d'atteinte des critères de performance a été de 115,7%. Ce plan a été intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2020/2021 à 2023/2024). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les scopes 1 et 2 du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé. À la date de clôture, il a été considéré

que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2025 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2030 : 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de pourcentage de réduction en intensité d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les *scopes* 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*) en application des scénarios « scenario WB2C » et « scénario 1,5 °C », a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2022 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2021/2022 à 2024/2025). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les *scopes* 1 et 2

du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2023 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2022/2023 à 2025/2026). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si l'objectif de réduction d'émission de CO₂/bouteille standard de l'exercice fiscal 2025/2026 compris entre -14% et -16% CO₂ équivalent par rapport à l'exercice fiscal 2020/2021, est atteint. Cet objectif intègre l'ensemble du bilan carbone du groupe (*scopes* 1, 2 et 3) selon le *GHG Protocol* et est mesuré par un cabinet indépendant. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2024 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies entre les exercices 2023/2024 et 2026/2027). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si le niveau des émissions de GES (gaz à effet de serre) en tonne CO₂ équivalent, de l'exercice fiscal 2026/2027 est compris entre -5% et +5% du niveau des émissions de GES de l'exercice fiscal 2020/2021. Cet objectif, mesuré par un cabinet indépendant, intègre l'ensemble des émissions de GES du groupe selon les *scopes* 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*). À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

En M€	Juste valeur du droit (en €)	Valeur totale	Charge 2024
Plan 2020	147,68	5,6	1,3
Plan 2021	143,87	4,6	0,8
Plan 2021 - 2025	151,63	5,5	(0,1)
Plan 2021 - 2030	138,98	6,8	0,7
Plan 2022	191,31	5,8	1,3
Plan 2023	156,35	6,1	1,5
Plan 2024	87,35	5,6	0,3
TOTAL		39,9	5,8

Note 10.4 Dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 20 juillet 2023 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire en numéraire de 2 euros par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2023. Elle a également approuvé le versement d'un dividende exceptionnel de 1 euro par action en numéraire. Cette distribution en numéraire d'un montant total de 152,7 millions a été versée en octobre 2023.

Note 10.5 Participations ne donnant pas le contrôle

Le montant des capitaux propres relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 0,3 million d'euros (mars 2023 : 0,7 million d'euros) et correspond principalement aux minoritaires de la société Mount Gay Distilleries Ltd.

NOTE 11 Dette financière

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif).

Note 11.1 Dette financière nette

En M€	2024			2023		Total
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	
Dette financière brute	514,9	227,8	742,7	325,1	285,3	610,4
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(93,0)	(93,0)	-	(73,7)	(73,7)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	514,9	134,8	649,7	325,1	211,6	536,6

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

	2023	Variation de la trésorerie	Effet des variations de change	Variation IFRS 16	Opération sur minoritaires Telmont	Amort. frais d'émission et prime	Conversion OCEANE	Amort. composante Equity OCEANE	2024
Dette financière à plus de 1 an	325,1	237,3	-	1,4	0,9	0,5	(50,4)	0,1	514,9
Dette financière à moins de 1 an	285,3	(56,0)	(0,1)	(1,4)	-	-	-	-	227,8
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	610,4	181,3	(0,1)	(0,1)	0,9	0,5	(50,4)	0,1	742,7
Trésorerie et équivalents	(73,7)	(21,4)	2,2	-	-	-	-	-	(93,0)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	536,6	159,8	2,1	(0,1)	0,9	0,5	(50,4)	0,1	649,7
Dont									
Augmentation de la dette financière		390,2							
Remboursement de la dette financière		(230,4)							
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE		159,8							

Note 11.2 Dette financière brute par nature

En M€	2024			2023		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires privés (note 11.6)	378,4	80,0	458,4	79,9	64,9	144,9
Emprunt obligataire convertible (OCEANE) (note 11.7)	21,5	-	21,5	71,7	-	71,7
Crédit syndiqué (note 11.8)	-	-	-	60,0	-	60,0
Autres emprunts et dettes financières	79,2	127,3	206,4	79,9	207,3	287,2
Intérêts courus non échus	-	12,3	12,3	-	3,4	3,4
Engagements d'achat de titres de minoritaires	5,9	-	5,9	4,9	-	4,9
Dettes locatives (IFRS 16)	30,0	8,2	38,1	28,6	9,7	38,3
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	514,9	227,8	742,7	325,1	285,3	610,4

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.6).

Note 11.3 Dette financière brute par maturité

En M€	2024	2023
	Inférieure à 1 an	227,8
De 1 à 5 ans	118,8	228,9
Supérieure à 5 ans	396,1	96,2
TOTAL	742,7	610,4

Note 11.4 Dette financière brute par type de taux

En M€	2024			2023		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	515,7	145,3	661,0	265,3	129,7	394,9
Taux variable	(0,8)	70,2	69,4	59,8	152,3	212,1
Intérêts courus non échus	-	12,3	12,3	-	3,4	3,4
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	514,9	227,8	742,7	325,1	285,3	610,4

Note 11.5 Dette financière brute par devise

En M€	2024			2023		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	495,7	222,2	717,9	305,3	277,9	583,2
Dollar US	16,2	2,1	18,3	16,3	3,8	20,0
Yuan chinois	1,3	2,6	3,9	2,1	2,8	4,9
Dollar Hong Kong	-	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3
Autres	1,7	0,7	2,4	1,3	0,6	2,0
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	514,9	227,8	742,7	325,1	285,3	610,4

Note 11.6 Emprunts obligataires privés

Le 27 février 2015, Rémy Cointreau a émis un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Ces obligations, qui ont une échéance de 10 ans, portent intérêt à un taux nominal annuel de 2,945%.

Les caractéristiques détaillées de ces emprunts sont les suivantes :

En M€	Nominal	Mise en place	Échéance	Durée (années)	Taux nominal annuel	Covenant
Placement privé obligataire 2015	80,0	27 février 2015	27 février 2025	10	2,945%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	75,0	28 septembre 2023	28 septembre 2030	7	5,194%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	205,0	28 septembre 2023	28 septembre 2033	10	5,626%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	100,0	28 septembre 2023	28 septembre 2035	12	5,788%	ratio A (<4,00)
Frais d'émission	(1,6)					
Dettes financières brute	458,4					

La disponibilité de ces emprunts est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2024, le ratio A s'élève à 1,68 (septembre 2023 : 1,57 ; mars 2023 : 0,84).

Note 11.7 Emprunts obligataire convertible (OCEANE)

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance du 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275,0 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, à terme échu le 7 septembre de chaque année.

À la date d'émission, la valeur nominale unitaire des OCEANE a fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. En application du « split accounting » requis par la norme IAS32, l'OCEANE a été initialement enregistrée pour 250,1 millions d'euros en dettes financières et 24,9 millions d'euros en capitaux propres.

Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE. Conformément aux termes et conditions de l'OCEANE, ce ratio a été subséquemment ajusté. Au 31 mars 2023, il était de 1,018 action pour

Le 28 septembre 2023, Rémy Cointreau a réalisé avec succès une émission obligataire sous forme de placement privé non coté et non noté d'un montant total de 380 millions d'euros avec des maturités de 7, 10 et 12 ans (soit une maturité moyenne de 10 ans) assorties d'un coupon moyen pondéré de 5,58%.

une obligation et porté à 1,030 à partir du 2 octobre 2023. Ce droit à l'attribution d'actions est exerçable à partir du 7 septembre 2023, ou en cas d'atteinte de condition de conversion anticipée.

Au cours de l'exercice, 458 841 obligations en circulation ont fait l'objet d'une demande de conversion en actions Rémy Cointreau portant à 92,2% le montant total des OCEANE converties à date. Compte tenu du ratio de conversion, 467 273 actions ont ainsi été créées. L'opération s'est traduite par un impact de 50,8 millions d'euros dans les capitaux propres consolidés.

Au 31 mars 2024, le solde des OCEANE s'élève à 194 095 obligations soit une valeur nominale de 21,5 millions d'euros.

Note 11.8 Crédit syndiqué

Le 2 juillet 2018, Rémy Cointreau a signé avec un pool de groupes bancaires un crédit syndiqué de 100 millions d'euros dont l'échéance prévue le 2 juillet 2025 a été anticipée au 29 mars 2024, pour être remplacé par un nouveau crédit syndiqué de 180 millions d'euros à échéance du 29 mars 2029, avec une extension possible de 2 ans.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 75 bps à 130 bps en fonction du niveau d'endettement du groupe.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance.

Au 31 mars 2024, le ratio A s'élevait à 1,68 (septembre 2023 : 1,57 ; mars 2023 : 0,84).

Ce crédit n'était pas utilisé au 31 mars 2024.

Note 11.9 Autres emprunts**Contrat de prêt bilatéral**

Rémy Cointreau a signé le 4 novembre 2021 un contrat de prêt bilatéral de 80 millions d'euros. Ce prêt d'une durée de 7 ans, remboursable *in fine*, porte intérêt à un taux nominal annuel de 0,60%, payable annuellement à terme échu le 10 novembre de chaque année.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée au respect du ratio A (voir Crédit syndiqué) à un niveau inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice jusqu'à l'échéance.

Ligne de crédit bilatérale

La Financière Rémy Cointreau a obtenu le 28 janvier 2022 une ligne de crédit confirmée bilatérale de 40 millions d'euros dont l'échéance est désormais le 31 mars 2025.

Les tirages portent intérêt à €STR plus une marge de 30 bps.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Note 11.10 Engagements d'achat de titres de minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de la société Telmont puis d'une augmentation de capital réalisée en février 2023, le groupe Rémy Cointreau a octroyé aux actionnaires minoritaires une promesse d'achat sur leurs titres selon différentes conditions non exerçables avant juillet 2026. La dette relative à ces engagements est évaluée à 5,9 millions d'euros au 31 mars 2024.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente

attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Note 12.1 Variations

En M€	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2023	0,1	5,0	5,1
Dotations	8,8	0,8	9,6
Utilisations	-	(3,3)	(3,3)
Reprises sans objet	-	(0,8)	(0,8)
Écarts de conversion	-	(0,1)	(0,0)
Au 31 mars 2024	8,9	1,6	10,5

Le poste « Provisions pour risques et charges » comprend principalement des provisions constituées au titre de litiges sociaux et commerciaux ainsi qu'une provision pour risques douaniers internationaux portant sur des périodes antérieures.

Note 12.2 Échéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2024	2023
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	0,7	1,1
Provisions à court terme	9,8	4,0
TOTAL	10,5	5,1

NOTE 13 Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2024	2023
Fournisseurs d'eaux-de-vie	308,0	296,6
Autres fournisseurs	278,4	312,6
Avances clients	6,3	3,3
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	58,0	80,1
Droits d'accise à payer	2,0	1,4
Produits divers d'avance	1,5	1,5
Autres dettes	22,1	22,0
TOTAL	676,3	717,5

NOTE 14 Instruments financiers et risques de marché

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.6. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de *caps* et des *swaps* de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Note 14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

Au 31 mars 2024

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	18,3	6,6	-	11,7
Instruments financiers dérivés	14	9,6	-	0,2	9,4
Trésorerie et équivalents	9	93,0	-	93,0	-
ACTIFS		120,9	6,6	93,2	21,1
Dettes financières à long terme	11	594,9	594,9	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	147,8	147,8	-	-
Instruments financiers dérivés	14	1,7	-	0,6	1,1
PASSIFS		744,3	742,7	0,6	1,1

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « Détenus à des fins de transaction » (*Trading*).

Au 31 mars 2023

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	16,3	6,3	-	9,9
Instruments financiers dérivés	14	19,0	-	0,3	18,7
Trésorerie et équivalents	9	73,7	-	73,7	-
ACTIFS		109,0	6,3	74,0	28,6
Dettes financières à long terme	11	325,1	325,1	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	285,3	285,3	-	-
Instruments financiers dérivés	14	5,5	-	0,1	5,4
PASSIFS		615,9	610,4	0,1	5,4

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « Détenus à des fins de transaction » (*Trading*).

Note 14.2 Politique de gestion des risques de marché

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon maximum

de 36 mois glissants. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

Note 14.3 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

En M€	2024	2023
Actif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	9,6	19,0
TOTAL	9,6	19,0
Passif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	1,7	5,5
TOTAL	1,7	5,5

Note 14.4 Instruments dérivés sur taux d'intérêt

Au 31 mars 2024, le groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

Note 14.5 Instruments dérivés sur taux de change

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de 1 mois à 1 an.

VENTILATION DES INSTRUMENTS LIÉS À LA COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE EN PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2024

En M€	Nominal ⁽¹⁾	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels				
Vendeur USD (vs EUR)	83,5	0,4	0,4	-
Autres devises (vs EUR)	76,7	1,1	1,1	-
	160,1	1,4	1,4	-
Ventes à terme				
Vendeur USD (vs EUR)	120,5	4,6	4,6	-
Autres devises (vs EUR)	72,0	2,3	2,3	-
	192,5	6,9	6,9	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(7,0)	(0,0)	-	(0,0)
Autres devises (vs EUR)	(19,0)	(0,1)	-	(0,1)
	(26,0)	(0,1)	-	(0,1)
Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(75,5)	(0,2)	-	(0,2)
Autres devises (vs EUR)	(23,9)	(0,1)	-	(0,1)
	(99,3)	(0,3)	-	(0,3)
TOTAL	227,3	8,0	8,4	(0,4)

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2023

En M€	Nominal ⁽¹⁾	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels				
Vendeur USD (vs EUR)	211,7	5,0	5,0	-
Autres devises (vs EUR)	99,4	2,2	2,2	-
	311,1	7,2	7,2	-
Ventes à terme				
Vendeur USD (vs EUR)	276,1	3,6	3,6	-
Autres devises (vs EUR)	105,5	2,4	2,4	-
	381,6	6,1	6,1	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(65,2)	0,2	-	0,2
Autres devises (vs EUR)	(4,0)	(0,1)	-	(0,1)
	(69,2)	0,1	-	0,1
Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(1,7)	0,0	-	0,0
Autres devises (vs EUR)	(65,2)	0,0	-	0,0
	(66,9)	0,1	-	0,1
TOTAL	556,5	13,5	13,3	0,2

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2024		2023	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,0784		1,0867	
	+10%	-10%	+10%	-10%
Cours EUR/USD	1,19	0,97	1,20	0,98
Résultat net	(3,5)	4,2	(0,8)	2,7
Capitaux propres hors résultat net	12,3	(13,7)	29,1	(27,2)
Variation de valeur des instruments financiers	17,1	(19,3)	46,0	(42,7)
Valeur nominale à la clôture :				
■ des instruments USD en portefeuille	179,1	218,9	364,8	445,9
■ des créances USD potentiellement exposées	79,3	96,9	78,7	96,2

Note 14.6 Risque de liquidité

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2024 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2024.

En M€	Avant le 31 mars 2025	Avant le 31 mars 2026	Avant le 31 mars 2027	Avant le 31 mars 2028	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	219,6	-	21,5	-	465,9	707,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	676,3	-	-	-	-	676,3
Passifs comptabilisés au 31 mars 2024	895,9	-	21,5	-	465,9	1 383,3
Intérêts futurs sur dette financière	27,1	21,9	21,9	21,9	117,1	209,8
TOTAL DÉCAISSEMENTS	923,0	21,9	43,4	21,9	583,0	1 593,1

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

En M€	2024	2023
Ressources à taux fixes	561,5	297,3
Ressources à taux variables	220,0	140,0
TOTAL	781,5	437,3
Dont long terme	661,5	332,3
Dont court terme	120,0	105,0
TOTAL	781,5	437,3
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	720,0	260,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	61,5	177,3
TOTAL	781,5	437,3
Dont non utilisé au 31 mars	180,0	40,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	23%	9%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 4,0. Le ratio A s'est établi à 1,68 au 31 mars 2024. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long termes ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui arrivent à échéance dans les années qui viennent.

Le groupe Rémy Cointreau dispose par ailleurs de 315 millions de lignes bilatérales non confirmées au 31 mars 2024.

La notation du groupe est revue annuellement. Au 31 mars 2024, Moody's attribue la note Baa3, perspective stable.

NOTE 15 Information sectorielle**Ventilation par secteur**

Conformément aux dispositions d'IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

a) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence, le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Bruichladdich,

The Botanist, Westland, Le Domaine des Hautes Glaces, Belle de Brillet et Telmont.

L'activité « Marques partenaires » inclut les marques non contrôlées par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

b) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

Note 15.1 Activités**15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant**

En M€	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2024	2023	2024	2023
Cognac	778,6	1 100,0	265,7	405,2
Liqueurs et Spiritueux	387,8	418,9	56,7	48,1
SOUS-TOTAL MARQUES GROUPE	1 166,5	1 518,9	322,4	453,3
Marques partenaires	27,7	29,6	(0,3)	0,1
Holding	-	-	(17,7)	(23,7)
TOTAL	1 194,1	1 548,5	304,4	429,6

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

15.1.2 Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2024

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	547,9	442,9	1,0	45,5	1 037,3
Actifs circulants	1 857,7	298,9	10,0	64,2	2 230,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	9,6	9,6
Trésorerie et équivalents	-	-	-	93,0	93,0
TOTAL DE L'ACTIF	2 405,6	741,9	11,0	212,3	3 370,7
Capitaux propres	-	-	-	1 845,6	1 845,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	742,7	742,7
Provisions pour risques et charges	14,8	6,4	0,7	8,9	30,8
Impôts différés et courants	0,0	0,0	0,0	73,8	73,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	562,8	89,3	4,5	19,7	676,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,7	1,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	577,6	95,6	5,2	2 692,3	3 370,7
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	259,0	257,5	0,6	-	517,1
Base de calcul du ROCE	1 569,0	388,7	5,2	-	1 962,9

AU 31 MARS 2023

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	529,2	425,3	1,0	49,0	1 004,4
Actifs circulants	1 770,6	270,4	6,2	42,6	2 089,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	19,0	19,0
Trésorerie et équivalents	-	-	-	73,7	73,7
TOTAL DE L'ACTIF	2 299,7	695,7	7,2	184,3	3 187,0
Capitaux propres	-	-	-	1 755,1	1 755,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	610,4	610,4
Provisions pour risques et charges	18,1	5,6	0,4	-	24,1
Impôts différés et courants	-	-	-	74,3	74,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	597,3	98,3	4,9	17,0	717,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,5	5,5
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	615,4	103,9	5,3	2 462,3	3 187,0
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	262,7	252,9	0,6	-	516,3
Base de calcul du ROCE	1 421,6	339,0	1,3	-	1 761,8

15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1) ;
- ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2).

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et

les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

AU 31 MARS 2024

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 569,0	265,7	16,9%
Liqueurs et spiritueux	388,7	56,7	14,6%
S/TOTAL MARQUES GROUPE	1 957,7	322,4	16,5%
Marques partenaires	5,2	(0,3)	(6,6%)
Holding	-	(17,7)	-
TOTAL	1 962,9	304,4	15,5%

AU 31 MARS 2023

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 421,6	405,2	28,5%
Liqueurs et Spiritueux	339,0	48,1	14,2%
SOUS-TOTAL MARQUES GROUPE	1 760,5	453,3	25,7%
Marques partenaires	1,3	0,1	6,2%
Holding	-	(23,7)	-
TOTAL	1 761,8	429,6	24,4%

15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2024	2023	2024	2023
Cognac	48,3	55,9	22,2	20,3
Liqueurs et Spiritueux	22,0	25,7	12,6	11,3
Marques partenaires	0,1	0,4	0,1	0,1
TOTAL	70,4	81,9	34,9	31,7

Note 15.2 Zones géographiques

Chiffre d'affaires

En M€	2024	2023
Europe/Moyen-Orient/Afrique ⁽¹⁾	261,5	259,5
Amériques ⁽²⁾	451,7	780,0
Asie Pacifique ⁽²⁾	480,9	509,0
TOTAL	1 194,1	1 548,5

(1) Le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 19,9 M€ au 31 mars 2024 (mars 2023 : 18,0 M€).

(2) Les Etats-Unis et la Chine sont les premiers contributeurs des zones Amériques et Asie Pacifique.

Bilan

AU 31 MARS 2024

En M€	Europe/Moyen-Orient/Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	873,9	111,0	52,5	0,0	1 037,3
Actifs circulants	1 870,9	149,5	210,4	0,0	2 230,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	9,6	9,6
Trésorerie et équivalents	-	-	-	93,0	93,0
TOTAL DE L'ACTIF	2 744,8	260,4	262,9	102,6	3 370,7
Capitaux propres	-	-	-	1 845,6	1 845,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	742,7	742,7
Provisions pour risques et charges	25,2	5,1	0,4	-	30,8
Impôts différés et courants	54,9	0,3	18,5	-	73,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	439,1	61,7	175,4	-	676,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,7	1,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	519,3	67,2	194,4	2 589,9	3 370,7

AU 31 MARS 2023

En M€	Europe/Moyen-Orient/Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	854,1	106,6	43,8	-	1 004,4
Actifs circulants	1 741,0	167,2	181,6	-	2 089,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	19,0	19,0
Trésorerie et équivalents	-	-	-	73,7	73,7
TOTAL DE L'ACTIF	2 595,1	273,7	225,4	92,7	3 187,0
Capitaux propres	-	-	-	1 755,1	1 755,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	610,4	610,4
Provisions pour risques et charges	23,5	-	0,7	-	24,1
Impôts différés et courants	51,8	0,4	22,1	-	74,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	467,4	69,3	180,8	-	717,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,5	5,5
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	542,6	69,6	203,7	2 371,0	3 187,0

Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2024	2023	2024	2023
Europe/Moyen-Orient/Afrique	53,5	64,5	27,5	24,7
Amériques	12,6	10,2	3,8	4,5
Asie Pacifique	4,2	7,3	3,6	2,6
TOTAL	70,4	81,9	34,9	31,7

NOTE 16 Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

En M€	2024	2023
Frais de personnel	(236,9)	(275,7)
Dépenses de publicité et de promotion	(255,3)	(335,2)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(45,1)	(41,0)
Autres frais	(85,8)	(99,5)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	77,3	77,2
TOTAL	(545,8)	(674,2)
dont :		
frais commerciaux	(420,9)	(521,6)
frais administratifs	(124,9)	(152,6)
TOTAL	(545,8)	(674,2)

Les frais de personnel comprennent notamment les salaires et charges sociales, les coûts des plans de retraite, les charges liées aux plans d'attribution gratuite d'actions, les avantages en nature.

NOTE 17 Effectifs

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2024	2023
France	810	815
Europe (hors France) – Afrique	285	322
Amériques	342	369
Asie Pacifique	506	515
TOTAL	1 943	2 021

NOTE 18 Autres produits et charges non courants

Le poste « Autres produits et charges non courants » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres

éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (note 1.8).

<i>En M€</i>	2024	2023
Coûts de restructuration	(12,4)	-
Perte sur couvertures de change sans objet en roubles	-	(4,1)
Provisions pour risques douaniers internationaux portant sur des périodes antérieures	-	7,7
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	-	1,0
Dépréciation d'écart d'acquisition	-	(7,5)
Autres éléments	(0,4)	(0,1)
TOTAL	(12,8)	(3,1)

Les coûts de restructuration sont principalement des coûts liés à la réorganisation de la distribution aux États-Unis et en Europe.

NOTE 19 Résultat financier

Note 19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

En M€	2024	2023
Emprunts obligataires	(1,0)	(2,8)
OCEANE	(0,6)	(1,2)
Placement privé obligataire	(13,3)	(2,4)
Autres emprunts	(0,5)	(0,5)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(9,7)	(3,6)
Prêt relais	(3,5)	-
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(1,7)	(0,7)
Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16	(1,5)	(0,8)
Coût de l'endettement financier brut	(31,8)	(12,0)
Intérêts sur placements de trésorerie	0,1	0,3
Coût de l'endettement financier net	(31,7)	(11,7)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

Note 19.2 Autres produits et charges financiers

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IFRS 9 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.6).

En M€	2024	2023
Perte de change	(2,0)	(2,5)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(3,1)	(1,6)
Autres	(1,7)	(1,8)
Autres produits et charges financiers	(6,8)	(5,9)

NOTE 20 Impôts sur les bénéfices

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des

écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs s'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Note 20.1 Effet net des impôts sur les bénéfices

En M€	2024	2023
(Charge) produit net d'impôt courant	(61,2)	(114,8)
(Charge) produit net d'impôt différé	(8,3)	(1,6)
Impôts sur le résultat	(69,4)	(116,3)
Taux d'impôt effectif publié	-27,4%	-28,4%
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	-27,1%	-28,3%

Note 20.2 Régime fiscal

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

Note 20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

En M€	2024	2023
Répartition par nature		
Provisions pour retraite	4,3	4,1
Provisions réglementées	(26,8)	(25,2)
Autres provisions	4,4	6,8
Marques	(75,8)	(75,7)
Immobilisations	(7,0)	(5,7)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(1,2)	(1,3)
Marges sur stocks	42,7	41,9
Déficits reportables	2,8	5,6
Instruments financiers	(1,4)	(1,8)
Autres différences temporaires	29,3	31,2
POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)	(28,9)	(20,1)
Répartition par groupe fiscal		
Intégration fiscale France	(38,8)	(36,7)
Intégration fiscale États-Unis	4,4	6,0
Autres sociétés	5,5	10,6
POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)	(28,9)	(20,1)
Actifs d'impôt différés	25,6	31,2
Passifs d'impôt différés	(54,5)	(51,3)
Position nette – active (passive)	(28,9)	(20,1)

Note 20.4 Déficits fiscaux et moins-values reportables

Au 31 mars 2024, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 47,7 millions d'euros (2023 : 63,7 millions d'euros) et sont principalement liés à des pertes fiscales réalisées en France, à la Barbade et aux États-Unis. L'économie d'impôt potentielle découlant

de l'utilisation de ces déficits est de 10,4 millions d'euros (2023 : 13,3 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 2,7 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2026.

Note 20.5 Preuve d'impôt

Au 31 mars 2024, les impôts sur le résultat représentent une charge de 69,4 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 25,83% s'analyse comme suit :

En M€	2024	2023
Impôt théorique	(65,4)	(105,6)
Impôt réel	(69,4)	(116,3)
ÉCART	(4,0)	(10,7)
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(4,2)	(6,9)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	2,5	1,2
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(2,9)	(1,8)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	1,9	(1,7)
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(1,3)	(1,5)
TOTAL	(4,0)	(10,7)

NOTE 21 Résultat net hors éléments non récurrents

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire. Il fait partie des indicateurs clés de performance utilisés par le management et mis en avant dans la communication externe.

Note 21.1 Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2024	2023
Résultat net – part du groupe	184,8	293,8
Résultat enregistré en « Autres produits et charges non courants » (note 18)	12,8	3,1
Impôt sur « Autres produits et charges non courants »	(2,8)	(0,4)
Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe	194,8	296,6

Note 21.2 Résultat net hors éléments non récurrents par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère

En M€	Notes	2024	2023
Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe		194,8	296,6
Nombre d'actions			
■ de base	10.2	50 719 758	50 720 336
■ dilué	10.2	51 119 230	51 601 087
Par action (en €)			
■ de base		3,84	5,85
■ dilué		3,81	5,75

NOTE 22 Variation du besoin en fonds de roulement

En M€	Variation du BFR sur						2024
	2023	éléments opérationnels	flux d'investissements	flux financiers	Variations non cash	Écarts de conversion	
Stocks (note 7)	1 815,8	149,1	-	-	(3,9)	1,8	1 962,8
Créances clients (note 8)	138,8	(4,9)	-	-	0,1	(1,6)	132,5
Dettes fournisseurs (note 13)	(609,2)	8,3	10,5	(3,1)	0,9	6,3	(586,4)
Autres créances et autres dettes d'exploitation (notes 8 et 13)	21,6	(7,2)	-	-	(0,2)	1,5	15,8
SOUS-TOTAL	1 367,0	145,3	10,5	(3,1)	(3,0)	8,0	1 524,7
Réintégration d'éléments non cash du résultat brut d'exploitation		(1,2)					
Variation du besoin en fonds de roulement		144,1					

NOTE 23 Retraites et engagements assimilés

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurances.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

Note 23.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

Au 31 mars 2024, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 776 personnes ;
- des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne, en Belgique et en

Suisse concernant 258 personnes dont 89 actifs et 169 retraités ou différés ;

- un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 21 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

En M€	2024	2023
Indemnités de fin de carrière	8,3	7,9
Retraites complémentaires	10,9	10,2
Médailles du travail	0,7	0,6
Frais médicaux des retraités	0,3	0,3
TOTAL	20,2	19,0

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 16,6 millions d'euros dont 8,3 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 7,4 millions d'euros pour les retraites complémentaires et 0,9 million d'euros pour les autres avantages.

En M€	2024	2023
Dette actuarielle début de période	28,4	36,7
Coût normal	1,6	2,2
Intérêt sur la dette actuarielle	0,8	0,4
Effet des modifications de régimes	(0,4)	-
Cotisations perçues	0,3	0,3
Prestations payées	(1,9)	(4,5)
Pertes (gains) actuariels	1,4	(6,8)
Écarts de conversion/Variation de périmètre	0,1	0,2
Dette actuarielle fin de période	30,3	28,4
dont non financé	14,9	14,6
dont partiellement financé	15,4	13,7
Valeur des actifs de couverture début de période	10,4	11,1
Rendement	0,3	0,1
Cotisations perçues	1,2	3,3
Effet des modifications de régimes	-	-
Prestations payées	(1,8)	(3,4)
(Pertes) gains actuariels	0,4	(0,8)
Écarts de conversion	0,1	0,1
Valeur des actifs de couverture fin de période	10,7	10,4
Engagements de retraite	19,7	18,0
PASSIF	20,2	19,0
ACTIF	0,6	1,1

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurances qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,4 million d'euros.

Note 23.2 Coût de la période

En M€	2024	2023
Coût normal	(1,6)	(2,2)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,8)	(0,4)
Rendement attendu des placements	0,3	0,1
Effet des modifications de régime	0,4	-
Produit (charge) de la période	(1,8)	(2,5)
Prestations	0,1	1,0
Contribution employeur	1,0	3,1
Produit (charge) net de la période	(0,7)	1,7
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	3,06%	3,29%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,54%	2,00%
Espérance de durée moyenne d'activité	10 ans	10 ans
Taux de rendement attendu des placements	2,88%	3,20%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	10,4	11,0
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(0,8)	(1,1)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	-	(0,1)

NOTE 24 Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels**Note 24.1 Engagements liés aux activités opérationnelles**

En M€	2024	2023
Engagements d'achat d'immobilisations	25,1	52,6
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	414,0	552,6
Engagements d'achat d'autres spiritueux	61,9	62,7
Autres engagements d'achat	34,8	70,9

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac, ainsi que des projets immobiliers pour les Maisons Rémy Martin et Telmont.

Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour

l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de cru.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2024

En M€	Total	2025	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	25,1	19,1	6,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	414,0	163,6	250,3
Engagements d'achat d'autres vins et spiritueux	61,9	33,6	28,3
Autres engagements d'achat	34,8	19,3	15,4

Note 24.2 Engagements liés au financement, cautions et autres garanties similaires

En M€	2024	2023
Cautions douanières	39,6	38,9
Cautions environnementales	2,8	2,8
Warrants agricoles sur stocks AFC	55,0	55,0
Autres garanties	5,5	7,1

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2024

En M€	Total	2025	Au-delà
Cautions douanières	39,6	39,5	0,1
Cautions environnementales	2,8	-	2,8
Warrants agricoles sur stocks AFC	55,0	-	55,0
Autres garanties	5,5	0,1	5,4

Note 24.3 Actifs et passifs éventuels relatifs aux opérations de cession

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Il n'y a pas de garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2024.

Note 24.4 Autres passifs éventuels

Le 5 janvier 2024, Les associations de représentation de la filière (SpiritsEUROPE et BNIC) et les acteurs du secteur (dont le Groupe Rémy Cointreau) ont été informés de l'ouverture d'une enquête antidumping en Chine par le Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM). Cette enquête vise les exportations de brandy des états membres de l'Union européenne vers la Chine dans des contenants de moins de 200 litres, entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023. Elle pourra durer jusqu'à 12 mois et être prorogée de 6 mois. Rémy Cointreau s'est immédiatement rapproché de ses représentants institutionnels et coopère pleinement avec les autorités chinoises dans le cadre de cette enquête. Ainsi, conformément à la procédure, le Groupe a soumis au MOFCOM les informations détaillées requises pour chacune des sociétés impliquées dans la production et la commercialisation des produits objets de l'enquête dans l'Union Européenne et en Chine. A la date de clôture, aucun élément ne permet d'évaluer l'impact potentiel de l'issue de cette procédure. Aucune provision n'a été constituée. Seuls les coûts externes engagés pour répondre à l'enquête ont été comptabilisés en « Autres produits et charges non courants » pour 0,4 million d'euro. La Chine

est un partenaire commercial historique de Rémy Cointreau et du secteur des spiritueux européens. Les relations et le niveau de coopération ont toujours été excellents. Convaincu de la conformité de ses produits et de ses pratiques commerciales aux réglementations chinoises et internationales, le Groupe aborde les futures discussions avec confiance et diligence.

À la date de clôture, différentes sociétés du groupe, en France et à l'étranger, font l'objet de contrôles fiscaux portant sur des exercices antérieurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre compte tenu en l'absence de notifications reçues à date.

Au 31 mars 2024, Rémy Cointreau était engagé dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 25 Parties liées

Note 25.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2024, la seule entreprise associée au groupe Rémy Cointreau est la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec cette entreprise sont décrites en note 5.

Note 25.2 Relations avec Orpar et Andromède

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2024	2023
Prestations facturées	2,4	2,6
Compte clients autres créances	0,7	0,4

Note 25.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, *leader* dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2024	2023
Achats d'immobilisations	8,4	7,8
Autres achats	-	0,8
Compte fournisseurs	1,1	0,3

Note 25.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend le directeur général assisté de 10 membres.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2024	2023
Avantages à court terme	8,1	9,8
Indemnités de fin de contrat	-	0,8
Avantages postérieurs à l'emploi	1,2	2,3
Charge liée aux plans d'options et assimilés	4,4	6,6
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,7	0,6
TOTAL	14,3	20,0

NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires d'audit dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024 s'élèvent à 1,6 million d'euros pour les missions de certification et 192 milliers d'euros pour les autres missions.

	PricewaterhouseCoopers ⁽¹⁾				Mazars ⁽²⁾			
	Montant		%		Montant		%	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Services de certification des comptes	974	935	87%	94%	645	608	93%	100%
■ Rémy Cointreau SA	252	223			212	194		
■ Filiales intégrées globalement	721	712			433	414		
Services autres que la certification des comptes⁽³⁾	142	61	13%	6%	50	2	7%	0%
■ Rémy Cointreau SA	110	39			38	-		
■ Filiales intégrées globalement	32	21			13	2		
TOTAL	1 115	996	100%	100%	696	610	100%	100%

(1) Dont France 479 K€ au titre de la certification des comptes.

(2) Dont France 254 K€ au titre de la certification des comptes.

(3) Les services autres que la certification des comptes concernent principalement la mission de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, sociétales et environnementales et des consultations en matière de conformité.

NOTE 27 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement notable n'est intervenu postérieurement à la clôture.

NOTE 28 Liste des sociétés consolidées

Au 31 mars 2024, le périmètre de consolidation inclut 45 sociétés (46 au 31 mars 2023). 44 sociétés sont en intégration globale et 1 mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Ltd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2024	2023
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & C° ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Les Domaines des Hautes Glaces ⁽¹⁾	Production	99,2	99,2
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Rémy Cointreau Libra ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Maison J.R. Brillet ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
SCEA Brillet des Aireaux	Production	100,0	100,0
Champagne de Telmont	Production/Distribution	88,0	88,0
Rémy Cointreau France Distribution ⁽¹⁾	Distribution	100,0	100,0
Maison Psyché ⁽¹⁾	Holding/Finance	95,0	95,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Buichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2024	2023
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE			
Chine/Hong Kong			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd ⁽²⁾	Distribution	-	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau I&E Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taiwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaisie)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) ⁽³⁾	Distribution	37,0	37,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française,

(2) Société liquidée,

(3) Mise en équivalence